

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Rennes, le 24 février 2025

2MC2

Mission Management Crises et Coordination Pôle d'appui

Affaire suivie par : Agathe POIRIER DEMEURE

Tél.: 02 90 02 32 87

Courriel: ghislaine.borioli@ille-et-vilaine.gouv.fr

Le directeur

à

Monsieur RENAT, Président de l'ASCEE 35

Objet: Autorisation d'absence

Une autorisation spéciale d'absence d'une demi-journée est accordée aux adhérents en fonction à la DDTM 35 qui désireraient assister à l'assemblée générale de l'ASCEE 35 qui se déroulera le :

Mardi 29 avril 2025 à 14 heures

Bâtiment Armorique - Salle Parlement

Je profite de ce courrier pour vous témoigner l'attachement de la direction à l'implication des membres de l'ASCEE35 qui participent au renforcement du lien social entre les agents de la DDTM35

Cette autorisation est délivrée sous réserve des nécessités de service.

L'utilisation des véhicules de l'administration par les agents est dans ce cas proscrite.

Le directeur

Thierry LATAPIE-BAYROO

DDTM 35 Le Morgat – 12 rue Maurice Fabre CS 23167 - 35031 Rennes Cedex Tél : 02 90 02 32 00 - : ddtm@ille-et-vilaine.gouv.fr Ouverture au public 9h – 12 h /14 – 17 h (16h le vendredi)